



**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE PGO AUTOMOBILES
DU 30 JUIN 2008**

Conformément à un avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 26 mai 2008 et dans un journal d'annonces légales à la même date, les actionnaires de PGO Automobiles sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 30 juin 2008 à 11 heures à Paris 8^{ème}, 25 rue Murillo, dans les locaux de la société Electricité et Eaux de Madagascar, sur convocation du Conseil de Surveillance de la Société.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport de gestion du Directoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport sur le Contrôle interne
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées
- Approbation desdits comptes et conventions
- Quitus aux membres du Directoire
- Affectation des résultats
- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance
- Election d'un membre du Conseil de Surveillance
- Renouvellement des Commissaires aux comptes
- Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'acheter, conformément aux dispositions légales, des actions de la société
- Questions diverses

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Délégation à donner au Directoire pour décider d'augmenter le capital social, en application des dispositions de l'article L 225-129-6, alinéa 2 du code de commerce, par émission d'actions réservées aux salariés, dans les conditions prévues par l'article 443-1 du Code du travail
- Délégation à donner au Directoire, avec faculté de subdélégation, en vue de procéder à l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription
- Délégation à donner au Directoire, avec faculté de subdélégation, aux fins de procéder à l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Modification des statuts : adoption de la faculté de réunion du Conseil de Surveillance par des moyens de visioconférence
- Pouvoirs pour formalités à accomplir

Saint-Christol-lez-Alès, le 26 mai 2008